

MODALITÉS D'INSCRIPTION BTSA - RENTRÉE 2010 -
Procédure unique

La procédure unique d'inscription consiste, pour le futur étudiant, à s'inscrire sur un site unique de l'enseignement supérieur.

POUR VOUS INSCRIRE : UN SEUL SITE
<http://www.admission-postbac.fr>

20 janvier 2010 au 20 mars 2010	Saisie de vos vœux - ajout et retrait de vœux
20 janvier 2010 au 4 juin 2010	Classement de vos vœux. Dans tous les cas, le choix de votre BTSA à l'Ecole Supérieure La Raque doit être fait avant celui de n'importe quelle Université , l'accès à l'Université étant de droit. Les vœux formulés après le choix d'une Université sont rejetés par le système ; il faut donc que La Raque soit positionnée en premier choix.
Attention : après avoir imprimé votre fiche de candidature, vous n'aurez plus la possibilité ni d'ajouter, ni de supprimer des candidatures. Par contre, l'ordre de vos vœux pourra être modifié jusqu'au vendredi 4 juin 2010.	
5 mai au 10 mai 2010	Consultation en ligne pour savoir si les établissements ont bien reçu votre dossier.
<p align="center">PHASES D'ADMISSION : (DÉLAI DE RÉPONSE DES CANDIDATS : 72 h)</p> <p>Vous pouvez consulter votre dossier électronique à chaque phase d'admission et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez.</p> <p>Lors des phases d'admission, vous devez absolument répondre dans les 72 heures.</p> <p align="center">Sans réponse vous serez considéré comme démissionnaire.</p> <p>Quatre possibilités s'offrent à vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « OUI DEFINITIF » : vous acceptez l'établissement qui vous est proposé. Aucune autre proposition ne vous sera faite - « OUI MAIS » : vous acceptez la proposition qui vous est faite mais restez dans la procédure en espérant obtenir une proposition pour une formation mieux classée – hiérarchisation des vœux – lors de la prochaine phase d'admission. - « NON MAIS » : vous refusez l'admission qui vous est proposée dans l'établissement mais restez dans la procédure en espérant obtenir une proposition pour une formation mieux placée – hiérarchisation des vœux – lors de la prochaine phase d'admission. - « DEMISSION GENERALE » : vous sortez de la procédure de recrutement. Vous n'êtes plus candidat à aucune autre formation gérée sur la procédure. 	
Mercredi 9 juin 14h	1 ^{ère} phase de proposition d'admission (Délais de réponse des candidats : 72 h)
Mercredi 23 juin 14h	2 ^{ème} phase de proposition d'admission (Délais de réponse des candidats : 72 h)
Mercredi 14 juillet 14h	3 ^{ème} et dernière phase de proposition d'admission (Délais de réponse des candidats : 72 h)

NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ASSISTER ET VOUS CONSEILLER DANS VOTRE PROCEDURE D'ORIENTATION.

Tél. : 04.68.94.90.28.

Mail : documentation@laraque.com